

Elaboration de la formation approfondie en «Pédiatrie du développement»

Société Suisse de Pédiatrie du Développement SGEP-SSPD-SSPS

Jon Caflisch, Président, Zurich

Traduction: Myriam Bickle Graz, Lausanne

La formation approfondie en Pédiatrie du développement (10e formation approfondie) a été acceptée par la chambre des médecins de la FMH le 11.12.2008 (88% de oui). La SGEP-SSPD-SSPS remercie la SGP-SSP, la SGKJPP et tous les collègues qui nous ont soutenu dans ce projet. Nous sommes convaincus que cette formation approfondie permettra un renforcement de l'ensemble de la pédiatrie. Vous trouverez plus bas un résumé de la proposition, telle qu'elle a été soumise à la FMH. Les détails et notamment les dispositions transitoires seront précisés cette année en collaboration avec la Commission de la FMH pour la formation post-graduée, afin que les demandes des candidats/tes au titre puissent être traitées. Nous vous informerons par la suite du moment où ces demandes pourront être adressées. Les informations actuelles concernant la formation approfondie peuvent être consultées aux adresses suivantes www.swiss-paediatrics.org/society/spec/index-ge.htm (en français: www.swiss-paediatrics.org/society/spec/)

Formation approfondie en pédiatrie du développement

comme complément au titre de spécialiste en pédiatrie

(Pour simplifier la compréhension de ce texte, la forme masculine a systématiquement été employée.)

Proposition

La Société Suisse de Pédiatrie (SSP) représentée par la Société Suisse de Pédiatrie du Développement (SSPD) propose à la Commission de la FMH pour la formation continue la création d'une Formation approfondie en Pédiatrie du Développement comme complément au titre de spécialiste.

Pourquoi une formation approfondie en Pédiatrie du Développement?

Les spécialistes en Pédiatrie du Développement garantissent

- La formation des futurs pédiatres, selon l'ordonnance sur la formation continue de la FMH l'obtention du titre en pédiatrie et la formation continue.
- L'évaluation médicale approfondie des troubles complexes du développement et du comportement, nécessaire en raison de sa prévalence élevée.
- L'élargissement de la recherche en Pédiatrie du Développement en Suisse

La formation approfondie en pédiatrie du développement garantit la qualité de l'évaluation développementale en Suisse, que ce soit au niveau des examens de dépistage au cabinet ou lors de l'évaluation spécialisée des enfants présentant des troubles complexes du développement ou du comportement. Le besoin en a été démontré, certaines régions en Suisse ne sont pas suffisamment couvertes, notamment dans le cadre des modifications entraînées par la nouvelle péréquation financière, qui va entraîner une augmentation des tâches en rapport avec l'enseignement spécialisé. La formation approfondie permettra également aux spécialistes en pédiatrie du développement qui ne peuvent se prévaloir de droits acquis, d'utiliser leurs connaissances et compétences et de facturer leurs prestations.

Justification

Définition de la Pédiatrie du Développement:

L'ordonnance sur la formation continue de la FMH stipule que la pédiatrie du développe-

ment constitue un des trois domaines centraux de la pédiatrie (avec la néonatalogie et la médecine d'urgence). La pédiatrie du développement concerne le développement et le comportement normal ou pathologique du nourrisson à l'adolescent. Les bases de la spécialité sont la connaissance approfondie du développement et du comportement à tous les âges, la connaissance des troubles du développement et du comportement, leur évaluation et leur prise en charge, de même que l'accompagnement et le soutien de l'entourage.

Cette sous-spécialité est devenue autonome au sein de la pédiatrie dans de nombreux pays (USA, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne). En Suisse, cette spécialité existe depuis les années 1990. Il y a des consultations du développement dans les 5 cliniques universitaires et 6 cliniques non-universitaires, de même que de nombreux cabinets spécialisés dans ce domaine (environ 20). La Société Suisse de Pédiatrie du développement, issue de la SSP, a été fondée en 2003 (141 membres en 2008). La recherche en pédiatrie du développement est active dans plusieurs centres et jouit d'une réputation internationale (P.ex. Etudes longitudinale zurichoise, études multicentriques de suivi des prématurés).

Par analogie à la Néonatalogie, on peut distinguer la pédiatrie du développement généraliste et spécialisée:

Pédiatrie du Développement généraliste:

La connaissance du développement est indispensable au pédiatre installé comme aux consultations spécialisées. Ce domaine de la pédiatrie la distingue de la médecine adulte. Les compétences en pédiatrie du développement sont donc essentielles à la pratique pédiatrique au cabinet, par exemple pour les examens de dépistage ou pour la prise en charge d'enfants présentant des variantes du développement ou du comportement (pleurs, troubles du sommeil, retard de langage, maladrotes, troubles de l'attention), pour le dépistage précoce de troubles du développement, et la mise en route des premières mesures thérapeutiques ou éducatives spécialisées. Cet aspect prend d'autant plus d'importance du fait des nouveaux modèles de prise en charge éducative liés à la nouvelle péréquation financière.

Pédiatrie du développement spécialisée:

L'évaluation d'enfants présentant des trou-

bles complexes du développement ou du comportement implique un bilan approfondi par un spécialiste. Ces enfants sont adressés partout en Suisse à des consultations spécialisées, à l'hôpital ou en cabinet, par les médecins (par des pédiatres 35-40%, par des médecins non-pédiatres 10-20%), les psychologues scolaires, les thérapeutes. Il y a actuellement 45 spécialistes de pédiatrie du développement en Suisse, dont 25 dans des cliniques et 20 en cabinet. Le spécialiste en pédiatrie du développement investigate les domaines de la croissance, des organes sensoriels, de la motricité, du langage, de la cognition et du comportement social. Il propose les examens complémentaires en collaboration avec des spécialistes en Neuropédiatrie, Métabolisme, Génétique, Pédopsychiatrie etc. Il met en place les mesures médico-pédagogiques nécessaires, et travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires. Les spécialistes en pédiatrie du développement assurent également le suivi des enfants à risque sur ce plan (par exemple prématurés, asphyxie néonatale, correction de malformation cardiaque) de plus en plus nombreux avec les avancées de la médecine. Les spécialistes assurent par ailleurs la formation des futurs pédiatres, selon l'ordonnance sur la formation continue de la FMH pour l'obtention du titre en pédiatrie, ainsi que la formation continue des détenteurs du titre.

La SSP s'est prononcée à plusieurs reprises pour la création d'une formation approfondie dans ce domaine (par votation lors de l'assemblée générale de la société en 2006, 68% oui et en 2007, 83% oui). En 2006, la SSP a mandaté la SSPD pour préparer cette formation approfondie en pédiatrie du développement. D'autres sociétés de médecine de premier recours (médecine générale et médecine interne, réunis au sein de la médecine de premier recours) soutiennent la SSP dans cette initiative.

Formation spécialisée: La formation pour l'obtention du titre de spécialiste en pédiatrie du développement nécessite au moins deux années de formation complémentaire spécialisée, comme pour d'autres formations approfondies pédiatriques, et par analogie aux curriculums étrangers. A partir de la formation de base en pédiatrie du développement nécessaire à l'obtention du titre de pédiatre prévue par l'ordonnance sur la formation continue de la FMH, le fu-

tur spécialiste acquiert les connaissances et capacités nécessaires à une évaluation développementale compréhensive (à savoir évaluation des troubles du développement, troubles spécifiques des apprentissages et troubles spécifiques du comportement, de la période néonatale à l'adolescence). Il mène sous supervision les investigations prévues par le curriculum (avec des méthodes d'investigation spécifiques, par exemple des tests de développement normés et validés) et les consultations. Il acquiert des connaissances approfondies sur les troubles du développement et du comportement, sur leur étiologie ainsi que sur les moyens d'investigation, propose en collaboration avec d'autres spécialistes des examens complémentaires et une prise en charge thérapeutique ou éducative appropriée. Les 7 postes de formation existant à l'heure actuelle suffiront à peine à couvrir les besoins réels futurs de spécialistes en pédiatrie du développement. La liste d'attente des candidats qualifiés est longue.

Objectifs de l'élaboration de la formation approfondie en pédiatrie du développement, conséquences pour les autres prestataires et pour les organismes financeurs.

Le but de cette formation approfondie est d'assurer la qualité des prestations spécialisées dans le domaine de la pédiatrie du développement, à l'égard des patients, de leur famille, des prestataires et de la société (voir notamment l'importance de la pédiatrie du développement comme référence médicale pour l'attribution de prestations médico-pédagogiques dans le cadre de la nouvelle péréquation financière). Avec cette formation approfondie, les futurs spécialistes au bénéfice de la formation continue réglementaire pourront réaliser des consultations spécialisées et les facturer. Les autres prestataires reconnus ne verront pas leurs prestations diminuées (notamment les porteurs du titre de neuropédiatrie, de néonatalogie, les pédiatres généralistes au bénéfice des droits acquis). Les médecins de premier recours non pédiatres (internistes ou généralistes) ne seront pas touchés par cette formation approfondie. Par contre il leur sera d'autant plus clair quels enfants adresser à une consultation de pédiatrie générale, et quels enfants nécessitent une consultation spécialisée de pédiatrie du développement (voire plus haut, pédiatrie du développement généraliste et spéciali-

sée). Avec l'élaboration de cette formation approfondie en pédiatrie du développement, une légère augmentation du volume des prestations est à prévoir dans ce domaine, qui ne représentait que 0.9% des prestations pédiatriques en 2007.

Accès des spécialistes en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la formation approfondie

La formation en psychiatrie de l'enfant et l'adolescent comprend une part importante de connaissances en pédiatrie du développement. Il y a des liens étroits entre les deux spécialités, que ce soit dans la pratique quotidienne ou dans la formation continue. La Société Suisse de Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent (SSPPEA) a été impliquée dans l'élaboration de cette formation approfondie. La SSPPEA met actuellement à l'étude une formation approfondie en „psychiatrie du développement“, avec des synergies dans le cursus des 2 formations approfondies, pour voir si l'existence de 2 formations approfondies est pertinente. La SSPPEA soutient l'élaboration d'une formation approfondie en pédiatrie du développement comme complément au titre de spécialiste en psychiatrie de l'enfant et l'adolescent sur la base de la présente proposition.

Correspondance:

Dr. med. Jon A. Caflisch
Präsident SGEP
Kinderspital Zürich
Steinwiesstr. 75
8032 Zürich
Tel. 044 266 77 51
jon.caflisch@kispi.uzh.ch